N° 298 — CXXVIII^me Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 18 Décembre 1893

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse : 50 centimes.

CHEMINS DE FER

Départs pour									Arrivées de
—	4 40	7 28	8 —	9 45	10 50	1 47	3 45	5 13	7 40	BIENNE	7 10	10 20	11 20	1 05	4 —	5 13	7 22	8 18	9 —	10 48
—		7 18		11 25	1 15	4 35	7 45	9 08	LAUSANNE	7 45	9 40	10 35	1 15	3 38	7 30	10 38
—		7 53	11 40	1 25	5 22	8 18	—	PONTARLIER	7 18	9 26	3 30	7 05	11 —	—
—		7 58	10 47	1 48	4 05	8 —	—	LOCLE	7 08	10 46	12 51	3 34	7 13	9 03	—

Départs pour	Bateaux à vapeur	Arrivées de
— 8 10 — 4 20 -	MORAT	— 7 45 — 3 50 - -
4 — soir	ESTAVAYER	8 — matin

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

Dép.	7 44	9 58	12 14	1 50	4 14	6 01	7 45	10 10
Arriv.	7 38	9 28	12 08	1 47	3 25	5 55	7 41	10 07

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaires, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

éditeurs de la *Feuille d'Avis*

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES

POUR

le Commerce, l'Industrie

ET

LA LIBRAIRIE

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

Bulletin météorologique — DÉCEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
16	+ 2.3	+ 1.5	+ 3.5	731.2		NE	faibl.	couv.
17	+ 0.3	— 0.9	+ 1.7	729.0		NO	»	»

Du 16. Brouillard épais sur le sol le matin, il monte à 500 mètres vers 9 heures.

Du 17. Brouillard en bas Chaumont.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 714^mm,0.

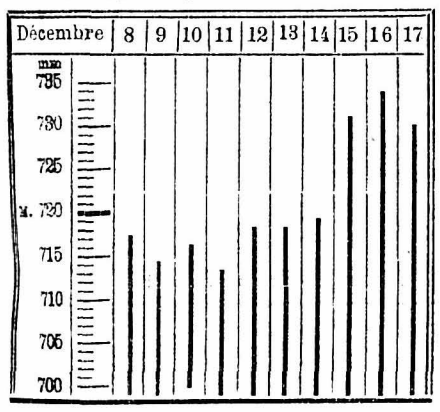

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

15	+ 3.0	+ 0.7	+ 8.9	675.9		NO	faibl.	nua.

Soleil perce à 10 h. Le ciel s'éclaircit après 12 h. Alpes visibles. Vent Est à 5 h. du soir.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
16 déc.	1128	—1.6	678.8	N.-E.	Clair.

NIVEAU DU LAC :

Du 17 décembre (7 h. du m.) : 429 m. 200

Du 18 » 429 m. 200

N'OUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE

Mardi 19 décembre 1893, à 3 h. du soir, Mme Knöry-Jeanrenaud vendra par voie d'enchères publiques, en l'Etude et par le ministère du notaire A.-Numa Brauen, à Neuchâtel, la propriété qu'elle possède à Trois-Portes n° 6, **La Glycine,** composée d'une maison renfermant **douze chambres** et dépendances, un jardin potager et d'agrément et une vigne, verger d'une superficie totale de 2336 mètres carrés. Issues sur le chemin de Trois-Portes et la route de Neuchâtel à Peseux. Vue sur le lac et sur toute la chaîne des Alpes. Entrée en jouissance : 24 juin 1894.

S'adresser pour tous renseignements au **notaire Brauen, Trésor 5,** Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, **jeudi 21 décembre 1893, à 10 heures du matin,** à l'Hôtel-de-Ville, **Salle de la Justice de Paix,** les objets suivants :

2 montres en or;
27 montres en argent;
3 montres en métal;
3 broches en or;
6 alliances en or, 1 bague en or;
1 service à découper; 1 lien de serviette; 12 cuillers à café, en argent; 6 couverts ruolz; 6 cuillers à café; 3 assiettes chinoises; 1 bracelet; 1 parure bernoise;
1 coupe en argent.

Neuchâtel, le 12 décembre 1893.

Greffe de Paix.

On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 21 décembre 1893, dès 2 h. après midi, devant les locaux de la Salle de Ventes de Neuchâtel, faubourg du Lac 21, les objets mobiliers suivants :

Un piano en palissandre; un tabouret de piano; un casier à musique; une glace ovale, cadre or; une glace deux coins ronds, cadre or; un ameublement de salon, recouvert de velours grenat, comprenant un divan, six chaises et deux fauteuils, bois acajou; une table de salon acajou, et un bahut avec glaces, bois acajou.

ANNONCES DE VENTE

PUNCH INDIEN

Produit exquis, pouvant se prendre pur ou sous forme de grog avec de l'eau chaude en hiver, de l'eau froide en été. D'un effet remarquable dans les cas de rhume ou de refroidissement.

Prix : 3 fr. 50 le litre et 2 fr. le demi-litre.

En dépôt dans les magasins suivants :

P. Sottaz, comestibles, rue du Seyon.
J. Panier, épicerie, rue du Seyon.
R. Lüscher, successeur de E. Dessoulavy, faubourg de l'Hôpital 19.

ÉLEVAGE DU HARZ

1er prix à l'Exposition Ornithologique, **NEUCHATEL**

Un lots de jeunes sujets (bien en chant) est disponible dès maintenant (bonne occasion comme étrennes).

S'adresser au magasin de M. Krieger.

BARBEY & Cie

BONNETERIE COTON & LAINE

GILETS
CAMISOLES
PANTALONS
CALEÇONS
BRASSIÈRES
MAILLOTS
JUPONS
TAILLES

Grand choix de gilets de chasse

ARTICLES EN LAINE DE PIN

CONTRE LE RHUMATISME

Articles système Dr Jaeger

Crêpes de santé

Escompte 5 % au comptant.

ACHAT ET VENTE DE MEUBLES neufs et d'occasion.

A vendre de suite trois potagers neufs et quatre d'occasion, deux à pétrole, ainsi que des lits, tables en tous genres, divan, canapés, chaises, secrétaires, pianos, dressoirs, commodes, armoires à une et deux portes, régulateurs, réveils, presses à copier et deux mangles. — Rue du Coq d'Inde n° 24.

Magasin P. ROBERT-GRANDPIERRE

RUE DU CONCERT 4

Grand assortiment de Dîners, Déjeuners, services à thé et à café.
Vases à fleurs, jardinières et cache-pots.
Seaux à biscuits et Mielliers.
Plats à gratin garnitures nickel.
Plats à gâteaux garnitures nickel et bois.
Plateaux et garde-nappe, fond faïence peinte.
Bouilloires à thé et à café, cuivre rouge et nickel.
Paniers à pain, nickel, papier mâché et tôle.
Plats et coupes à dessert.
Huiliers, Liqueuriers, Services à bière.
Garnitures de lavabos en tous genres.
Chopes, cristal et grès, avec couvercles.
Lampes de table et à suspension.
Salières, farinières et armoires à épices.
Balances de familles.
Tasses et verres fantaisie.
Réchauds à charbon, eau chaude et esprit-de-vin.
Articles fantaisie, en quantité.
Couteaux, fourchettes et cuillers, avec et sans écrins.
Couteaux à fruits, beurre et miel, avec écrins.

Prix très avantageux.

ATTENTION

REÇU CHEZ

ALFRED DOLLEYRES

POUR

CADEAUX DE NOUVEL-AN

900 douzaines MOUCHOIRS DE POCHE

coton & fil

de 1.25, 1.50, 2.50, 3.50, 5.—, 6.— jusqu'à 11 fr.

500 DOUZAINES

FOULARDS SOIE & MI-SOIE

de —.40, —.75, 1.50, 2.50 jusqu'à 9 fr.

Chez ALFRED DOLLEYRES

11, ÉPANCHEURS, 11

H. BAILLOD, 4, Epancheurs, 4

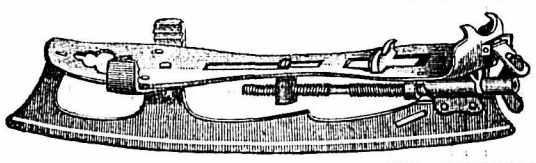

PATINS

en tous genres.

BOITES D'OUTILS, pour enfants et amateurs.

CALORIFÈRES

Prix très réduits. — Marchandises de 1er choix.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Tous les mardi, jeudi & samedi

dès 11 1/2 heures

PETITS PATÉS CHAUDS

à 1 fr. la douzaine

Patisserie GLUKHER-GABEREL

Albert HAFNER, Succr.

2me MARCHÉ AU MIEL

Evole 7, Maison Tribolet.

La Société d'apiculture, **la Côte neuchâteloise,** ensuite de demandes réitérées, offrira de nouveau au public un miel de 1re qualité, le 21, 22 et 23 décembre, de 8 1/2 h. du matin à midi et de 1 1/2 h. à 5 h. du soir.

La boite de 1 kilo coûtera fr. 1.40.
Celle de 3 kilos » » 4.20.
Et celle de 5 kilos » » 7.—.

Le comité invite tout particulièrement les mères de famille et les personnes qui font des cadeaux utiles.

POUR ÉTRENNES !!

Parfumerie et Savonnerie des meilleures maisons connues.
Brosserie en ivoire, ébène, etc.
Trousses de voyage.
Nécessaires.
Grand assortiment de glaces.
Glaces à trois faces.
Vaporisateurs.
Boites à poudre.
Peignes et flèches fantaisies.
Peignes d'écaille en tous genres.
Broches et bracelets en jais.
Lampes, fers à friser, etc.

Au Magasin de Parfumerie et coiffures pour dames

HEDIGER

Place du Port

GARE COLOMBIER GARE

Anthracite, coke, briquettes, charbon de foyard, ainsi que bon bois sec, sapin et foyard.

Se recommande,

Jacob Berger fils.

G. ANTOINE

Horticulteur-Fleuriste, PLAN

Beau choix de plantes à **fleurs** et à **feuillage.**
Décoration pour bals et soirées.
Garniture de jardinières.
Expédition au dehors. — Téléphone.

TOUS LES JOURS GRANDS ARRIVAGES DE BELLES

PALÉES

de 60 centimes à 1 franc la pièce, suivant la pêche et suivant grosseur.

Au Magasin de Comestibles

Charles SEINET

8, rue des Epancheurs, 8

PROFITEZ DE **L'OCCASION !**

Seulement deux jours encore, restera le **BAZAR VIENNOIS,** avec son **GRAND DÉBALLAGE de jouets et d'articles de ménage,** à NEUCHATEL, à l'**Hôtel du RAISIN, 2me étage.**

ATTINGER FRÈRES, Neuchâtel

ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX

Eaux-fortes
par **E. van Muyden.**
(Nouvel envoi).

Dragons suisses. — Vieux serviteurs à la retraite. — Portrait du professeur C. Vogt. — Lion dans les rochers. — Lion rugissant. — Enfants et porcs. — Bataille. — Artillerie suisse. — Tête de jeune lion. — Orangs-outangs. — Armée en retraite — Cavalerie allant au combat.

Visible pour une quinzaine de jours :
BELLE COLLECTION
DE
Gravures à l'eau-forte
d'après les tableaux d'artistes divers.

Découpage
ET
TRAVAUX MANUELS
GRAND CHOIX
d'Outils et Fournitures
Beau **bois à découper**, noyer, érable, hêtre, etc.
MODÈLES
allemands, français et italiens,
6 collections différentes.
Etablis Peugeot
tout outillés pour enfants et amateurs.

Le tout **à très bas prix**
AU MAGASIN
PERRET-PETER
9, Epancheurs, 9

MONTREUX
A remettre, joli magasin de **Papeterie-Bazar.** S'adresser : M. H. 120, poste restante, Clarens. (H. 4707 M.)

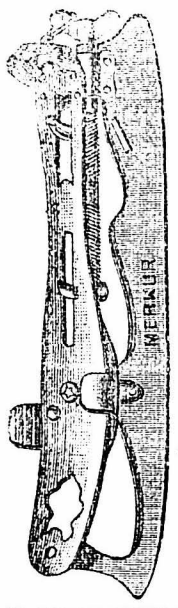

BEAU CHOIX
DE
PATINS
de 1re qualité
DIFFÉRENTS SYSTÈMES
chez
H. LUTHI
COUTELIER
13 & 15, rue du Temple-Neuf
PRIX AVANTAGEUX
Aiguisage & Réparations

GRAINES POUR OISEAUX

Alpiste	40 cts.	le kilo.
Millet blanc	45 »	»
Millet jaune	30 »	»
Millet en grappes	60 »	»
Chanvre	40 »	»

Navette, Pavot, Avoine grouée, Salade, etc., etc.
Le tout en marchandise propre et saine.
Ducrettet frères
PLACE PURRY

VIOLON
On offre à vendre un très bon vieux violon italien. S'adresser à K. B., poste restante, Locle.

Descentes de lits moquette bouclée, à fr. 2 25. Descentes de lits double face avec franges, à fr. 1.85

Descentes de lits moquette veloutée, à fr. 4.85. Tapis de tables riches, avec franges, 140×140, à fr. 6.45

MAISON FÉLIX ULLMANN FILS & Cie
18, rue du Seyon — NEUCHATEL — Grand'rue, 9

PRIME ÉTRENNE
OFFERTE GRATUITEMENT pendant le mois de décembre
Pour tout achat de 10 à 15 francs
il sera offert de 6 à 12 coupons du RÉGIONAL, au choix, Port-Gare ou Port-Évole (valable 6 mois).
Pour tout achat de 20 à 30 francs
il sera offert de 18 à 25 coupons du RÉGIONAL, au choix, Port-Gare ou Port-Evole (valable 6 mois).

MISE EN VENTE D'ARTICLES UTILES POUR CADEAUX DE FIN D'ANNÉE
Choix considérable
Tapis de tables, riches, 150 × 150, 160 × 160, 180 × 180 | **Milieux de salon** jute, 180 × 250 à fr. 10.55.
Grand choix de couvertures de laine. — Serviettes et nappes à thé. — Linges éponge.

Spécialité de mouchoirs blancs, ourlés et brodés, à	fr.	**5.85**	la douzaine.
Mouchoirs à bords couleurs, ourlés, à	»	**2.65**	la douzaine.
Mouchoirs batiste blanc, ourlés à jour, depuis	»	**9.95**	la douzaine.

Tapis de tables avec flocs, 130×130, à fr. 3.55. Tapis de tables lamés or, 135×135, à fr. 4.95

POUR ÉTRENNES

Joli choix de meubles tournés en tous genres, tels que :
Etagères à musique et à livres de toutes grandeurs; casiers à musique, portatifs; lutrins, tabourets de pianos, tables de service, encoignures; guéridons ronds et guéridons carrés pour broderies; pliants, séchoirs, porte-manteaux, dévidoirs, etc.
Ces meubles, fabriqués par moi-même, sont de toute fraîcheur et seront vendus à des **prix réellement bon marché.**

A SOLDER
une trentaine de **jeux de croquets,** à très bas prix.

SE RECOMMANDE
J. MERKI
5, Bercles, 5,
rez-de-chaussée, vis-à-vis de la Grande Brasserie.

SALAMIS DE MILAN
1re qualité à fr. 3.— le k°, **franco destination.**
On cherche des agents.
RUFFONI Frères, Magadino.

CONFISERIE & PATISSERIE
GEORGES LEHMANN
Rue de l'Hôpital n° 7
NEUCHATEL
Dépôt de fleurs de CHARLES ULRICH, horticulteur.
Dépôt des **THÉS VICTORIA de la Compagnie de l'Indo-Chine.**

Rue des Épancheurs **A L'ÉGLANTINE** Rue des Épancheurs
NEUCHATEL

MODES & NOUVEAUTÉS

Grand choix de **chapeaux feutre garnis** et non garnis. — **Capotes** pour **dames.** — **Bérets** et **Capotes** pour **bébés.** — **Toques** fourrure. — **Plumes.** — **Aigrettes.** — **Velours.** — **Rubans.**
Couronnes et **Voiles d'épouses.** — **Voilettes** noires et couleurs.
Blouses d'hiver, haute nouveauté en drap, en flanelle et en cachemire. — **Jupons** laine. — **Jupons** drap. — **Jupons** flanelle. — **Pélerines** fourrure et laine. — **Châles** russes. — **Echarpes** laine — **Echarpes** espagnoles. — **Bacheliques.**
Costumes de garçonnets depuis 6 fr. **Douillettes.** — **Jaquettes** d'enfants. — **Tabliers** pour enfants. **Tabliers** pour dames, noirs et couleurs.
Corsets français, coupe élégante, à bas prix. — **Corsets noirs** depuis 5 fr. 50.
Marabouts toutes teintes. — **Tresses** dans toutes les largeurs et bord **astrakan** pour garnitures de robes.
Gants. — Foulards. — Cravates.

UN LOT DE ROBETTES POUR FILLETTES
A MOITIÉ PRIX

Se recommande,
Mme Frey-Goumoëns.

Chez Alfred DOLLEYRES
ÉTRENNES UTILES
COUVERTURES couleur pour lits, **1.60, 2.50, 3.50** jusqu'à **22 fr.**
ÉTRENNES UTILES
200 DESCENTES DE LITS
ÉTRENNES UTILES
TAPIS DE LITS BLANCS
ÉTRENNES UTILES
TAPIS DE TABLES
de fr. **40.—, 30.—, 20.—, 15.—, 10.—** jusqu'à **1.50.**
Chez ALFRED DOLLEYRES
11, RUE DES EPANCHEURS, 11

Canaris A vendre une trentaine de canaris du Hartz et du pays, de 5 à 10 fr. S'adr. rue du Château 1, au magasin de chaussures.

BOIS **Jean Destruel,** à Coffrane, offre du bois bûché, en bûches et en stères, en gros et en détail. S'adr. au magasin Piaget, rue du Château.

VENTE DE LAIT
La Société de fromagerie et laiterie de Dombresson offre à vendre, à partir du 1er mars 1894, le lait livré par les sociétaires. Messieurs les amateurs sont priés d'adresser leurs offres par écrit et de prendre connaissance des conditions chez M. Aimé Diacon-Morthier, président de la Société, **jusqu'au 23 décembre courant.**
Le Comité.

FORMULAIRES
DE
BAUX A LOYER
Petit et grand format
BON PAPIER
Prix : 20 centimes.

5 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

Ces Messieurs de Fontenailles

PAR

FERNAND-HUE

— On a chouanné par ici ? interrogea le comte.

— Beaucoup ; il n'y a pas longtemps que la compagnie des Chasseurs du Roi qui tenait la contrée s'est dissoute. C'est tout près d'ici, à Meuvaines, que M. de Frotté a débarqué en venant d'Angleterre, au mois de septembre 1799. Une frégate anglaise l'avait amené aux îles Saint-Marcouf, où le capitaine Frappe-d'abord, un contrebandier et un corsaire fameux, alla le chercher à bord de son sloop la *Couleuvre*.

— De sorte que maintenant, notre domaine ne se compose plus que du château et du parc ? demanda Mme de Fontenailles que cette question préoccupait bien davantage que les hauts faits des Chasseurs du Roi.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres

— Hélas ! oui, Madame la comtesse !

— Je vous remercie, Urbain, de ce que vous nous avez dit et de votre conduite pendant notre absence. Grâce à vous, il nous reste un toit pour nous abriter. Vous avez agi comme un bon et loyal serviteur ; mon fils et moi nous ne l'oublierons pas ; dites-le à Marianne.

— Les paroles de Madame la comtesse me rendent bien heureux et me font oublier les années d'attente et de misère... Ah ! si M. le comte et M. le baron étaient revenus, eux aussi, il y aurait encore pour nous des jours de bonheur !

Très touché des éloges qu'il venait de recevoir, le vieillard salua profondément ses maîtres et se retira, laissant en tête-à-tête Mme de Fontenailles et son fils.

Dès qu'ils furent seuls, le jeune comte, qui avait écouté d'un air distrait les dernières paroles d'Urbain et semblait poursuivre une idée, s'écria tout à coup :

— Et quand je pense, ma mère, que vous aviez presque de la reconnaissance au premier consul, au citoyen Bonaparte, de ce qu'il nous autorisait à rentrer en France !... Maintenant qu'il a laissé piller nos propriétés, vendre nos biens, il nous fait la grâce de nous permettre de revenir dans notre patrie pour y mourir de faim.

— Mieux vaut vivre misérablement en France qu'à l'étranger, mon fils, répondit la comtesse, car je ne sache pas qu'en Angleterre notre existence ait été si brillante !

— On vivait du moins ; on voyait du monde...

— Vous oubliez, François, interrompit Mme de Fontenailles, que pour subvenir à nos besoins, pour payer les frais de votre éducation et faire de vous un gentilhomme accompli, j'ai dû travailler et mettre à profit des talents d'agrément qui ne devaient servir qu'à me distraire.

— Je n'oublie rien : je sais que vous êtes la plus tendre et la plus dévouée des mères, que je n'ai pas toujours su reconnaître vos bontés et que, par mes folies, je vous ai causé bien des soucis et des chagrins.

— Pourquoi rappeler ces souvenirs, mon fils ? ce que vous appelez vos folies, dont j'ai souffert, qui m'ont profondément attristée, je le reconnais, je les ai depuis longtemps oubliées. Je souhaite seulement qu'elles vous servent de leçon et qu'elles vous rendent plus prudent et plus circonspect dans l'avenir.

« Vous êtes de ceux dont on dit qu'ils ont mauvaise tête et bon cœur ; prenez garde que la tête ne gâte le cœur. Et pendant que je suis en train de vous faire de la morale — ce qui n'est guère dans mes habitudes, vous me rendrez cette justice — laissez-moi vous mettre en garde contre les entraînements de votre nature ardente, enthousiaste, qui vous pousserait facilement dans des aventures périlleuses dont vous n'auriez pas suffisamment pesé les chances de réussite ou d'insuccès.

« Je comprends que votre vie sera triste, ici ; c'est une nécessité à laquelle ni vous ni moi ne pouvons nous soustraire.

— Vous êtes bonne, ma mère, je vous aime et pour rien au monde, je ne voudrais vous causer un chagrin, ni même un ennui.

CHAPITRE II

LE CHATEAU DE FONTENAILLES

Le château de Fontenailles, dont tout un corps de bâtiment subsiste encore, est situé sur la limite d'un plateau, large de mille mètres environ, qui longe la côte et s'étend, coupé de gorges et de déchirures profondes, d'Arromanches à Grand-camp, pour se terminer brusquement au nord par une falaise de cent pieds de haut tombant à pic dans la mer.

C'était, à cette époque, une grande construction sévère et triste, datant du règne de Louis XIII. Des tourelles à poivrières, maintenant démolies, flanquaient ses quatre angles ; du toit aigu, couvert d'ardoises, qu'envahissaient les mousses et les lichens, sortaient deux hautes cheminées dépassant son faîte de leurs têtes couronnées de chapiteaux.

La façade principale donnait sur la route ; au-delà, dévalant la pente douce de la vallée de l'Aure, s'étendait le parc planté de châtaigniers et d'ormes séculaires, puis les grands herbages coupés de haies vives, hérissés de pommiers ; plus loin, émergeaient d'un bouquet de verdure, les flèches et les clochetons de la cathédrale de Bayeux, puis, tout au fond, bornant l'horizon, et vaguement noyés dans une brume bleuâtre, les collines et le petit village de Caumont l'Eventé.

Du côté de la mer, derrière le château, une lande inculte, sauvage, toujours balayée par le vent, où seuls poussaient des tamarins aux troncs noueux et rabougris.

Depuis son retour, triste, inoccupé, rongé par un invincible ennui, François de Fontenailles errait sans but dans les allées mal entretenues du parc ou sur la lande déserte au bord de la falaise. Assis à la pointe de quelque roche, il restait pendant des heures immobile, le regard perdu dans l'infini des flots, comme si, par delà la ligne indécise de l'horizon, il eût cherché le remède à son ennui.

LUDWIG, SCHOPFER & Cie, INGÉNIEURS

Rue des Cygnes, 8 **BERNE** 8, Rue des Cygnes (H. 9240 Y. 1)

BUREAU TECHNIQUE & COMMERCE DE MACHINES

EXPERTISES — ETUDES — PROJETS

Représentation d'importantes fabriques de machines du pays et de l'étranger.

ÉTRENNES! — Noël-Nouvel-An — ÉTRENNES!

UTILE ET PRATIQUE

UN JOLI MEUBLE

dont vous trouverez un grand choix à la

Salle de ventes de Neuchâtel

21, FAUBOURG DU LAC, 21

MAGASIN ZIMMERMANN

ASSORTIMENT COMPLET DE

BOUGIES

blanches et couleurs

ET

PORTE-BOUGIES

pour arbres de Noël.

DUCRETTET Frères

PLACE PURRY

Pour CAUSE d'AGRANDISSEMENT des LOCAUX

LIQUIDATION COMPLÈTE

de tous les articles : Confections pour hommes, Gilets de chasse, Blouses, Mercerie, etc., etc.

Grand rabais

Bouteilles A vendre, à très bon compte, mardi 19 et jeudi 21 courant, au sous-sol de l'ancien hôtel du Mont-Blanc, quelques milliers de bouteilles vides de différentes espèces, payables au comptant.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter de rencontre un banc de menuisier encore en bon état. Adresser les offres à Christian Stübi, à Montmollin.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, dès maintenant, un petit logement de 2 à 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée.

A louer, pour Noël, un logement composé de 3 pièces et dépendances. S'adr. à Albert Steiner, à Peseux.

A louer pour Noël, au Tertre, un appartement de trois chambres. S'adresser étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour Saint-Jean, 24 juin 1894, rue du Trésor n° 1, 2me étage, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'**Etude Junier, notaire.**

A louer, pour Noël 1893, un logement au 3me étage, de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Gustave Koch, rue du Trésor 7, 2me étage, de 10 heures du matin à midi.

A louer, de suite ou pour Noël, à l'Est de la ville, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. A la même adresse, à louer une grande cave voûtée, d'un accès facile, pouvant convenir à un négociant en vins. S'adresser chez MM. Ducrettet frères, Place Purry, à Neuchâtel.

A louer, pour St-Jean, à des personnes tranquilles, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Ecluse 39, 2me étage.

Pour Saint-Jean au centre de la ville, bas des Terreaux, logement de 6 pièces et dépendances. S'adresser Terreaux 3, second étage, entre 11 heures et midi.

A louer, pour Noël, un joli logement de 5 pièces, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser Vieux-Châtel 15.

CHAMBRES A LOUER

A louer une jolie chambre avec balcon. Vue sur le lac. S'adresser rue Coulon 2, 1er étage.

Chambre et pension Avenue du 1er Mars 12, r.-de-chaussée.

A louer deux chambres meublées, faubourg du Lac 8.

Jolie petite chambre meublée, au Midi. Faubourg du Crêt n° 17, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour le 1er mars, à proximité du marché, un beau local avec grande cave adjacente, qui pourrait être utilisé comme magasin ou atelier au gré des amateurs. S'adresser au bureau de la Société Technique, rue Pourtalès 10.

A louer de suite, à la rue Pourtalès, un local au rez-de-chaussée, avec cave, pouvant être utilisé comme magasin ou bureau. S'adresser à E. Bonjour, notaire.

A louer, au centre du village de Colombier, pour le 1er février, un beau magasin et arrière-magasin avec logement. S'adresser à M. Charles Pizzera, au dit lieu.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour le commencement du mois de février 1894, pour un enfant (fille) de 4 ans, une **DEMOISELLE INSTRUITE,** protestante, de la Suisse française, apte à s'occuper avec affection d'un enfant et à lui donner plus tard le premier enseignement. La préférence sera donnée à une personne ayant déjà occupé une place semblable en Allemagne. Adresser les copies de certificats avec indication des prétentions de salaire et la photographie à **Haasenstein & Vogler, A. G., Cologne,** sous chiffre A. M. 1126.

La Famille, bureau général de placement, rue du Château 11, demande plusieurs bonnes cuisinières, pour de suite et pour après le Nouvel-An, sachant le français. Offre un bon domestique de campagne, pour Noël.

On demande une femme de chambre de toute confiance, couturière et lingère. S'adresser par écrit sous A. Z. 691 au bureau de la Feuille.

On demande, pour le 14 janvier, une fille honnête et robuste, de préférence ne sachant que le français. S'adresser à E. Huguenin, à Peseux.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme parlant le français et l'allemand et ayant fait un apprentissage de commerce, cherche à se placer pour de suite. S'adresser à l'Intermédiaire, rue de l'Hôpital 18.

Un jeune homme intelligent, de **18 ans,** ayant fini un apprentissage de 4 ans et pouvant produire un bon certificat, demande place dans un **bureau.** Pour renseignements, s'adresser sous chiffre N. 5102 c. Z., à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Stelle gesucht

Ein junger Mann, der eine höhere Schule besucht hat, wünscht Stellung in einem Drogueriegeschäfte, am liebsten in der französ. Schweiz. Zeugnisse stehen zu diensten. Meldungen sind zu richten an Orell Füssli, Annoncen in Schwyz, sub. Chiffre A. A. (O. W. 1.)

Commis Un jeune homme de 21 ans, jouissant d'une bonne santé, exempté du service militaire et porteur d'excellents certificats, cherche une place de commis dans une maison d'horlogerie, de commerce ou de banque. S'adresser sous initiales J. M., case 3129, Colombier.

APPRENTISSAGES

Une jeune Allemande, âgée de 15 ans, active et consciencieuse, désire se placer comme

apprentie modiste

ou tailleuse chez une maîtresse qui lui fournirait la table et le logis. Offres sous H. 1415 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

OBJET PERDU

Perdu en ville, mercredi 7 courant, un **porte-monnaie de dame,** en cuir, fermé par un lien en caoutchouc et contenant **trente-quatre francs et quelques centimes.**

Le rapporter, contre récompense, au bureau du journal. 664

AVIS DIVERS

Conférence Religieuse

Mardi 19 décembre 1893, à 8. h. du soir dans la

Grande salle des Conférences

M. le pasteur **Ernest Bertrand,** de Paris, parlera sur ce sujet :

Que vous semble-t-il de Christ?

On est prié d'apporter le Psautier. — A l'issue de la séance, une collecte sera faite en faveur de la Société biblique de France.

BATIMENT DES CONFÉRENCES

Réunions pour Ouvriers

MARDI 19 DÉCEMBRE

NAPOLÉON A ST-HÉLÈNE

par M. le professeur **V. HUMBERT**

DICTION

LUNDI 18 DÉCEMBRE 1893,

à 4 heures,

COURS DE DICTION

de M. Ragonod,

Salle circulaire du Collège latin.

Sujet : Défauts : bégaiement, zézaiment, bredouillement.

Auteurs : Courier, Lamartine, Janin.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE SOUS-OFFICIERS

Section de Neuchâtel

Aujourd'hui lundi 18 décembre,

au local, Café Strauss, 1er étage

CONFÉRENCE

par **M. Auguste Lambert,** capitaine de cavalerie, sur

Les manœuvres de brigades de cavalerie.

Invitation aux membres de la Section de tir.

COMPAGNIE des CORDONNIERS ET TANNEURS

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui, remplissant les conditions requises, désirent se faire recevoir membres de la compagnie, doivent s'inscrire avant le 25 décembre chez M. Alph. Wavre, secrétaire de la compagnie.

Caisse Hypothécaire de Prétoria

(Swiss Mortgage Syndicate)

Nous avons l'honneur d'informer les participants à la Caisse hypothécaire de Prétoria que l'intérêt du semestre, arrêté au 30 septembre dernier, a été **fixé à 8 %,** payable sans frais, **dès le 31 décembre 1893,** chez MM. Berthoud & Cie. banquiers, à Neuchâtel, et DuBois & L'Hardy, banquiers, au Locle, où ils peuvent prendre connaissance du rapport.

Prétoria, novembre 1893.

Les gérants de la Caisse hypothécaire,

FEHR & DUBOIS.

Leçons diverses données par un instituteur de la ville. Le bureau de la Feuille indiquera. 595

MISE AU CONCOURS

Les travaux de charpente pour le nouvel Hôtel des Postes, à Neuchâtel, sont mis au concours. L'avant-métré et les conditions sont déposés au bureau de MM. Béguin & Rychner, architectes, Place des Halles 9, à Neuchâtel, où les intéressés peuvent prendre les renseignements nécessaires tous les avant-midi.

Les offres doivent être adressées sous enveloppe cachetée et affranchie, portant la suscription : « Soumission pour l'Hôtel des Postes, à Neuchâtel », à la Direction soussignée, d'ici **au 26 décembre inclusivement.**

Berne, le 16 décembre 1893.

(B. 6498) *La Direction des Travaux publics de la Confédération.*

CAFÉ DU NORD

RUE DU SEYON

DU 18 AU 23 DÉCEMBRE — CHAQUE SOIR

dès 8 heures

GRAND MATCH AU LOTO

Enjeux conséquents et variés

Consommations de 1er choix.

INVITATION CORDIALE

Jean ZANINETTI.

ATTENTION

CAFÉ RATTONI

bas des Chavannes

Du 18 au 23 décembre

TOUS LES SOIRS, dès 8 heures

GRAND MATCH AU LOTO

Vin d'Asti ouvert.

INVITATION CORDIALE

BRASSERIE de la PROMENADE

RUE POURTALÈS

CE SOIR et jours suivants

dès les 8 heures

GRAND MATCH AU LOTO

Exposition de belles volailles de Brest

Grand Match au Loto

AU RESTAURANT

Sutter-Sottaz

Grand'rue et rue du Seyon.

A partir de lundi et jours suivants

SE RECOMMANDE

Voyageur en vins

demande à représenter, dans la **Suisse centrale,** une maison **sérieuse,** contre appointements fixes modérés. Il peut fournir la preuve d'une **excellente** réception chez les meilleurs clients. S'adresser sous **Sc. 4439 Q. à MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle.**

SIPHONS

Les personnes qui ont encore des siphons vides inutilisés sont instamment priées de les rapporter à la **pharmacie Bourgeois.**

ATTENTION!

Mes honorables clients sont prévenus de mon rétablissement et avisés que j'ai repris mon travail.

RÉMY-KASER, coiffeur.

Rue St-Honoré.

Une famille allemande désire placer à Neuchâtel, à partir du Nouvel-An, un jeune homme d'une vingtaine d'années. Elle serait disposée à payer un prix de pension relativement élevé, mais exigerait une surveillance très consciencieuse. On donnerait la préférence à une famille peu nombreuse qui, par ses relations, fournirait au jeune homme l'occasion de se trouver souvent en société. Des camarades du même âge, étudiants ou non, seraient désirés.

Adresser les offres, au plus tôt, poste restante, sous initiales K. S. 832.

Pension pour jeunes gens, faubourg de l'Hôpital n° 11, 2me étage.

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

La liste du cabinet a été un peu modifiée : M. Crispi ne conserve que la présidence et l'intérieur; le baron A. Blanc prend les affaires étrangères : M. Sonnino cumule les finances avec l'intérim du trésor; M. Saracco prend les travaux publics, qu'on avait attribués à M. Perazzi.

— Les nouvelles de Sicile sont toujours très graves. Le gouvernement a dû envoyer des renforts. Ce sont les *Fasci* qui contiennent actuellement la population, très excitée à la suite des évènements de Giardinello. Le gouvernement enverra encore 10,000 hommes pour garder le pays.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— On vient de liquider la succession d'un riche industriel de Stockholm, M. John Sœderberg. L'Université de la capitale suédoise reçoit un legs de plus de deux millions de couronnes, à affecter à la création d'une Faculté de droit.

D'autre part, le richissime Américain, John Rockefeller, le « roi des huiles », a fait un quatrième don, de cinq cent mille dollars, à l'Université de Chicago, ce qui porte à 3,250,000 dollars le total de ses grandioses munificences. Ajoutons que l'Université de Chicago est l'école de hautes études la mieux rentée du monde.

— Une découverte qui a produit une vive sensation dans le monde maritime a été faite à New-York.

Au moment de procéder au chargement du steamer *City of Washington*, qui consistait en quelques centaines de sacs de cafés, l'un des sacs fut signalé au capitaine comme répandant une odeur nauséabonde et tout à fait anormale.

Le sac signalé fut mis de côté et vient d'être ouvert en présence de plusieurs personnes. Quelle ne fut pas la stupéfaction de tous les témoins, en constatant que le sac renfermait une machine infernale, évidemment destinée à faire sauter le navire en cours de route!

La machine contenait une cartouche de dynamite avec des détonateurs et des fils métalliques correspondant à un mouvement d'horlogerie qui devait déterminer l'explosion au moment voulu. Le chimiste à qui la poudre fut soumise déclara que c'était de la dynamite.

Cette découverte a fort impressionné les armateurs du *City of Washington*, d'autant plus que le 1er novembre dernier, un autre steamer de la même ligne de navigation fit explosion et fut incendié en plein Océan, dans des conditions tellement mystérieuses, qu'on a tout lieu de croire maintenant à un attentat. Plus de cinquante hommes d'équipage ont péri dans le naufrage de ce dernier steamer, qui s'appelait *City of Alexandria* et qui était un des plus grands navires marchands de New-York.

(Voir suite en 4me page.)

Dans les familles où il y a des enfants, il est toujours nécessaire d'employer l'EMULSION SCOTT pour leur développement physique et intellectuel.

Bellinzona, 7 juin 1887.

MM. SCOTT & BOWNE,

L'*Emulsion Scott* correspond admirablement à son indication; je l'ai prescrite à une petite fille de tempérament lymphatique avec tendance au rachitisme, au teint pâle-jaune, tardive dans les mouvements et d'humeur triste. En peu de jours sa couleur était meilleure, son caractère plus gai et ses mouvements plus éveillés.

Dr Cyprien CHICHERIO.

L'EMULSION SCOTT d'huile pure de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude préparée par MM. Scott & Bowne, chimistes à New-York, est agréable au goût et facile à être digérée même par les estomacs les plus faibles.

Grands flacons, **5 Fr.** — Petits flacons, **2 Fr. 50.**

Dépôts en Suisse dans toutes les pharmacies.

Dans la liquidation de Noël

les **étoffes pour dames et messieurs,** très solides, en pure laine et de double largeur, à **95 c.** le mètre. **Nouveautés anglaises,** en double largeur, à fr. 1.45-2.95 le mètre.

Echantillons franco.

OETTINGER & Cie, Zurich.

Ç'avait été pour le jeune comte une amère et cruelle déception que son retour dans ce château désert, clos depuis des années. Au lieu des nombreux domestiques, dont il se souvenait, l'attendant pour saluer son arrivée, il n'avait trouvé pour le recevoir qu'un vieillard courbé par l'âge, presque impotent, et une vieille femme bavarde qui, dans les manifestations un peu expansives de son dévouement, oubliait les règles les plus élémentaires de l'étiquette.

Comme la solitude lui semblait lourde après la vie mondaine et agitée qu'il menait à Londres en compagnie de jeunes émigrés et de jeunes Anglais de son âge!

Combien l'inaction lui pesait! plus d'équitation, plus d'escrime, plus de ces exercices violents auxquels il était habitué; il s'étiolait faute de dépenser ses forces; son corps souffrait d'un trop long repos.

Et que faire, pour rompre la monotonie de cette existence?... pour utiliser ses ardeurs et ses énergies contenues?...

— Rien!... C'était l'inaction forcée, la solitude perpétuelle, l'ennui mortel et incessant!... Il n'avait même pas la ressource de s'engager, de se faire soldat.

Quand on s'appelait le comte François de Fontenailles; quand on comptait dans sa famille trois maréchaux, cinq lieutenants généraux et un amiral, pouvait-on mettre son épée au service d'un Bonaparte, d'un citoyen premier consul?... Servir sous les ordres d'officiers de fortune, sans nom, sans naissance, sortis des rangs du peuple, et combattre à l'ombre du drapeau tricolore contre les ennemis de la République?...

Il oubliait, le jeune comte, qu'un soldat sert la France et non l'homme qui la gouverne; qu'un homme se doit à son pays et que le drapeau, quel que soit sa couleur, est l'image de la Patrie.

A vrai dire, ce mot de patrie, qui faisait vibrer d'enthousiasme le cœur des enfants du peuple, qui avait provoqué des dévouements et des héroïsmes sublimes, n'avait pas un sens bien net pour les fils d'émigrés, élevés à l'étranger dans la haine des institutions nouvelles, et dont les pères avaient porté les armes contre la France. Pour eux, la patrie se résumait dans la cour et le Roi, dans les institutions monarchiques, et, volontiers, ils eussent dit :

« Où est le Roi, là est la France; ses ennemis sont les nôtres. »

Des pensées de révolte hantaient le cerveau du jeune comte; des besoins de mouvement, d'aventures, le prenaient avec toute la violence, toute la fougue de sa nature excitée par l'inaction désespérante qu'il entrevoyait sans fin et devant durer toujours.

(A suivre.)

Anarchisme.

Le gouvernement anglais, pressenti par une puissance sur l'opportunité de la convocation d'une conférence internationale pour arrêter les mesures à prendre contre les anarchistes, a répondu négativement. Le gouvernement français a fait la même réponse ensuite d'une démarche semblable.

— Jeudi, avant la séance du Reichstag, M. de Caprivi a eu une longue conférence avec l'empereur. Il a été surtout question dans cet entretien des traités de commerce et des mesures à prendre contre les anarchistes. On dit ici que, dès le mois de janvier, le chancelier présentera des projets de lois réprimant sévèrement le fait d'appartenir à une société secrète, de détenir ou d'employer des matières explosibles. L'empereur est fermement décidé à réprimer de la façon la plus sévère le mouvement anarchiste.

— M. Paul Reclus a disparu de son domicile de Paris depuis mercredi soir. On croit que sa femme l'a rejoint.

— On sait maintenant que Vaillant est entré à la Chambre des députés avec un billet à lui donné par M. Argeliès, député de Seine-et-Oise, auquel il avait fait passer une carte de visite au nom de « E. Dumont, rue Valenton, à Villeneuve-Saint-Georges ». Or, le 28 novembre dernier, Vaillant a commandé un cent de cartes au nom de E. Dumont chez M. Charpentier, rue du Faubourg-Saint-Denis 67. Mme Charpentier, qui a reçu la commande de l'anarchiste, l'a parfaitement reconnu sur la photographie de Vaillant qu'on lui a présentée.

— Suivant une dépêche de Kioto (Japon), l'Extrême-Orient lui-même ne serait pas plus à l'abri que la vieille Europe des attentats anarchistes. On aurait trouvé 400 bombes de dynamite et 40 fusils en la possession de trois sujets du mikado, qui ont été aussitôt emprisonnés. La presse indigène serait d'opinion qu'il s'agit, en l'espèce, d'un complot contre les étrangers; cette explication semble confirmée par le fait que l'archidiacre anglican du Japon septentrional, M. Shaw, a été, ainsi que sa femme, hué dans les rues de Tokio par une foule surexcitée, qui a déchiré ses vêtements, en présence de trois agents de police qui ont refusé d'intervenir.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales.

Berne, le 16 décembre.

Conseil national. — Le débat est ouvert au sujet des deux postulats des commissions du Conseil national et du Conseil des Etats relatifs à l'administration de l'alcool.

Il s'agit principalement du postulat relatif à la production indigène. L'agriculture nationale ne s'estime pas assez favorisée par la régie fédérale, tandis que, d'autre part, la réserve du quart en faveur des distilleries du pays est très onéreuse pour les finances de la régie. La commission, par l'organe de M. Speiser, conclut qu'il y a lieu de renouveler les contrats. Le Conseil fédéral fera son possible pour restreindre la production des distilleries aux parties du pays qui laissent entrevoir une surabondance de pommes de terre et n'autorisera, autant que faire se peut, que la distillerie des produits indigènes.

Le Conseil fédéral est invité, en outre, à augmenter la quantité normale de 25 % dans les années favorables et de la diminuer dans la même proportion dans les années défavorables, de manière pourtant qu'en moyenne, pendant la durée totale des contrats, la participation des distillateurs indigènes ne dépasse pas le quart de la consommation du pays.

Après quelques objections de différents orateurs, réfutées par M. Hauser, les propositions de la commission sont adoptées.

Conseil des Etats. — La garantie fédérale est accordée aux Constitutions de Berne et de Zurich.

Le Conseil accorde la concession d'une ligne de tramway électrique à la Chaux-de-Fonds.

Militaire. — Le projet de loi sur l'organisation des troupes de l'armée suisse prévoit pour l'élite un chiffre total de 4,410 officiers et 113,490 sous-officiers et soldats, soit ensemble 118,900 hommes au lieu de 104,071, chiffre de l'effectif réglementaire actuel.

La réserve compterait 36,480 hommes, puis viendrait la landwehr.

Certains corps de troupes spéciaux, au montant de 8,250 hommes, seraient formés d'hommes de la réserve et de la landwehr.

Tout le reste de la landwehr serait employé au service de garnison, au service des étapes, et au service territorial. A cet effet, il serait formé dans la landwehr, 4 brigades d'infanterie, 4 bataillons de carabiniers, 11 escadrons du train (on ne dira plus bataillon du train), 5 lazareths d'étapes, 3 trains (de chemin de fer) sanitaires, 50 sections d'hôpitaux et 4 compagnies d'administration.

Heure de l'Europe centrale. — Le Conseil fédéral a adressé une circulaire à toutes les administrations de transport (chemins de fer, bateaux à vapeur, etc.) pour les informer qu'il a pris l'arrêté suivant :

Dès le 1er juin 1894, toutes les administrations suisses de transport remplaceront l'heure de Berne par l'heure de l'Europe centrale et auront à modifier leurs horaires dans ce sens et à les soumettre au Conseil fédéral avant le 17 février. Le dernier terme pour présenter au Conseil fédéral les propositions des gouvernements cantonaux relatives aux horaires est avancé du 1er avril au 24 février, et pour les administrations de transport du 25 au 6 mars. L'époque des conférences relatives aux horaires est fixée du 19 au 22 mars au lieu du 20 au 25 avril. Le dernier terme pour la fixation des horaires est arrêté au 15 mai. Les administrations de chemins de fer auront à se conformer aux besoins locaux, afin d'éviter, autant que possible, toute perturbation lors de la transition de l'heure actuelle à l'heure nouvelle. Il n'est pas entré en matière sur les pétitions demandant le maintien de l'heure actuelle.

Concours de chevaux. — La société hippique de la Suisse romande a décidé qu'un concours de chevaux aura lieu à Yverdon, en 1894, en même temps que les courses annuelles.

Droit au travail. — La commission du Conseil national chargée d'examiner la demande d'initiative en faveur du droit au travail, a décidé de ne plus siéger au cours de cette session. Elle se réunira le 12 mars à Berne pour arrêter ses propositions. Une sous-commission est chargée d'examiner les signatures. Le Conseil fédéral est prié de se faire représenter à ses travaux.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Chaux-de-Fonds, le 13 décembre 1893.

(De notre correspondant.)

Lettre de la Montagne.

L'attention générale se porte aujourd'hui sur les anarchistes. Depuis le lâche attentat commis à la Chambre des députés français, les gouvernements sont sur les dents et semblent vouloir prendre des mesures énergiques contre ceux qui, sous le manteau du politicien et du défenseur des classes ouvrières, cachent une âme vile et des bras homicides. Il est temps, en effet, de revenir des errements passés. Grâce à une singulière et coupable compréhension des choses, on a considéré jusqu'à ce jour les anarchistes comme un groupe politique, dont il faut respecter les théories et les moyens de propagande. Or, les anarchistes ne sont que de vulgaires malfaiteurs, des êtres dangereux qu'il faudrait priver de la liberté au même titre que les voleurs de grand chemin ou les brigands des « *coins de bois* ». Ils ont donné un nombre suffisant d'échantillons de leur savoir-faire et de leur savoir-vivre, pour que la société soit en droit d'exiger leur anéantissement. S'il se fondait, je suppose, une secte portant le titre de *groupe des assassins*, dont le but serait de tuer aveuglément le bourgeois ou l'ouvrier, les gouvernements n'hésiteraient pas une minute à les traquer et à les enfermer. Ils auraient raison. Eh! bien, parce que ces assassins ont un simulacre de *parti* politique, parce qu'ils ont un drapeau — et qu'on respecte l'honneur du drapeau, même quand il est rouge de sang — on use de ménagements, on invoque la liberté de pensée et celle d'association. En attendant, nul n'est plus en sécurité, ni au temple, ni au théâtre, ni au café, ni dans les Chambres, ni dans son domicile privé.

Avons-nous à redouter en Suisse, et particulièrement dans le canton de Neuchâtel, l'explosion des bombes anarchistes? A cette question, ni vous ni moi ne pouvons répondre par oui ou par non. Sans doute que les *compagnons* travaillent de préférence dans les grandes villes, à Paris, à Barcelone ou à Rome, où ils ont mille chances de ne pas être découverts, parce qu'ils peuvent plus facilement passer inaperçus que dans les petites localités. Sans doute qu'un conseiller d'Etat neuchâtelois est moins exposé qu'un député à Paris. Mais pour autant, oserions-nous affirmer que nous ne courons aucun danger? J'en doute fort. Dimanche dernier, un pamphlet anarchiste, d'une violence inouïe, a été distribué dans les rues de notre ville. Ce pamphlet envisage comme sainte la guerre contre le capitaliste et affirme que c'est un *devoir* et un honneur de tuer et de dynamiter. Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ceux qui auront lu cet appel au crime auront évidemment haussé les épaules ou bien auront lancé à l'adresse de ses auteurs une injure bien méritée. Mais un lecteur, prédisposé à l'anarchie, ne peut-il pas être emparé des idées de ce pamphlet? La semence anarchiste ne peut-elle pas être tombée dans un cerveau malade et exalté, et n'y germera-t-elle pas? La propagande par le fait est une *folie*, la folie de la persécution, non pas de la persécution *endurée*, mais de la persécution à *pratiquer*. Or, comme toute folie, elle s'attaque au cerveau faible qu'elle ne tarde pas à gouverner d'une façon absolue.

Dès lors, il est logique, il est nécessaire d'interdire la distribution de tout écrit renfermant des théories incendiaires et criminelles. Sommes-nous, sous ce rapport, suffisamment protégés dans notre canton? J'ai lu avec satisfaction que l'arrestation de deux chefs anarchistes était imminente dans notre localité. C'est bien! Mais la distribution des manifestes écrits dans le goût de celui de dimanche dernier est-elle interdite, est-elle punissable? Je me permets de poser cette question, et en journaliste indiscret, je me permets encore de demander s'il est vrai que M. le préfet de la Chaux-de-Fonds aurait reçu de Neuchâtel l'avis que *nul ne peut empêcher la distribution publique d'aucun manifeste politique quelconque*. Je ne prétends pas donner ici la réponse *textuelle*; je n'*affirme* pas même que M. le préfet de notre ville ait reçu une communication semblable; je ne suis que le porte-voix de quelques personnes qui m'ont raconté la chose. Toutefois, j'aimerais à être renseigné, et je ne suis pas le seul. Et si réellement la distribution de manifestes anarchistes prêchant la guerre par la dynamite est autorisée, je demanderais que cette autorisation fût retirée.

La liberté de la presse est, à n'en pas douter, une de celles que l'on a obtenu le plus difficilement et qui, en conséquence, est des plus précieuses. Mais, comme toute liberté individuelle, elle est limitée par l'intérêt de la communauté et par le droit que tous ont de vivre en sécurité et à l'abri des menaces des brigands.

Chaux-de-Fonds. — On nous prie de publier l'appel suivant pour une grande tombola et une souscription en faveur du nouveau Temple de l'Abeille à la Chaux-de-Fonds :

Ayant reçu du Conseil d'Etat l'autorisation d'organiser une tombola-loterie en faveur du Temple de l'Abeille, nous avons décidé d'employer l'année 1894 à la préparer.

Le Conseil d'Etat nous a interdit de faire des lots en espèces; nous ne pouvons qu'approuver cette décision, les lots d'argent ne faisant qu'exciter le goût du jeu. Mais cette décision nous oblige à mener de front deux opérations : une *tombola* et une *souscription*.

Les dons en *argent* seront pour la souscription.

Au commencement de l'année prochaine, des jeunes gens de l'Eglise nationale iront, dans toutes les familles, présenter des carnets où chacun inscrira ce qu'il veut donner, en espèces ou en nature, ou plutôt : en espèces *et* en nature, car une manière de donner n'exclut pas l'autre. L'argent pourra être recueilli immédiatement; les objets en nature ne le seront que quelques mois plus tard.

L'œuvre que nous recommandons ici est tellement utile que nous ne doutons pas que tout le monde s'y intéresse.

Que la Chaux-de-Fonds montre donc dans cette occasion excellente et rare (car on ne bâtit pas tous les jours des temples) sa générosité bien connue; que partout nos collecteurs trouvent un favoble accueil; et que bientôt le nouvel édifice s'élève sur le vaste emplacement que nous lui avons choisi, à la joie de ceux, car ils sont nombreux, qui attendent depuis longtemps et avec impatience la construction du Temple de l'Abeille.

Le Comité.

— Le projet de budjet de la Chaux-de-Fonds pour 1894 prévoit aux recettes environ 1,258,000 fr., dont 630,860 fr. demandés à l'impôt. Le déficit est calculé à 6260 fr.

Pour arriver à faire produire à l'impôt 630,860 fr., il faudra élever la cote de l'impôt sur la fortune de 2 fr. 60 pour mille à 2 fr. 90. Le rapport fait observer que les dépenses de la ville augmenteront considérablement à partir de 1895. De grands travaux deviendront alors absolument nécessaires: l'installation des forces électriques, la canalisation des eaux de la Ronde, la construction d'un nouveau collège et d'un nouvel hôpital, la reconstruction de la gare, etc. Il faudra trouver de nouvelles ressources, chose très difficile, car il ne saurait être question de faire rendre davantage ni à l'impôt immobilier, ni à l'impôt sur les ressources. Le Conseil communal espère en l'impôt du timbre, dont une partie du produit reviendra aux communes.

— Selon le *Journal de Genève*, on aurait procédé à la Chaux-de-Fonds à l'arrestation de cinq anarchistes inculpés dans la manifestation du 10 décembre. L'enquête a été close et le dossier de cette affaire a été envoyé au procureur général de la Confédération.

CHRONIQUE LOCALE

Conférences académiques. — M. Mentha a donné vendredi soir la suite de sa conférence sur l'esprit conservateur et l'esprit novateur.

Dans l'Etat, le libre examen, introduit par Rousseau, nous a gratifiés du manque d'obéissance et de l'anarchisme. Car, dans une démocratie même, la souveraineté n'est point au peuple, mais à une majorité à laquelle il faut obéir. Les anarchistes restent donc dans la logique du système en réclamant la souveraineté individuelle. Condamnons-les, très bien. Mais condamnons aussi le principe du libre examen.

A un point de vue plus général, l'un des caractères du temps présent c'est l'envahissement d'une nuée d'idées nouvelles. La grande chose pour un orateur qui veut réussir, c'est de ne pas dire ce qui a déjà été dit, et surtout de ne pas se répéter lui-même (sauf à se contredire parfois). Du reste l'écrivain ne se sent plus aucune responsabilité vis-à-vis de ses lecteurs : la liberté d'examen n'est-elle pas absolue et chacun n'est-il pas libre d'admettre ou de repousser les idées qu'on lui présente? Le libre examen poussé à ses dernières limites produirait de deux choses l'une : ou bien l'aristocratie intellectuelle, méprisante et tyrannique, ou bien, l'égalité parfaite étant réalisée, un indescriptible chaos.

Renan a dit quelque part : « Je vis dans le plus amusant des siècles. » En effet, ce serait amusant, ou du moins intéressant d'assister à la décomposition d'un corps organique et de voir, petit à petit, chaque atome, dégagé de la masse, prendre vie et ramper de son côté. Mais c'est la mort et nous reculons instinctivement, avec un frémissement d'horreur. Voilà notre siècle : corruption intellectuelle et par là même corruption morale (car si les opinions sont libres, les actions doivent l'être aussi). — Comment réagir? Faut-il réunir un concile laïque, créer de toutes pièces une morale intellectuelle, formuler un symbole du siècle? Voilà encore une idée nouvelle. Mais en attendant sa réalisation, puisse notre époque arriver à comprendre le bonheur des pauvres en esprit.

Asile de Leysin. — Le Comité de la vente en faveur de l'asile de Leysin a le plaisir d'annoncer aux personnes qui s'intéressent à cette œuvre que la vente de jeudi 14 courant a produit environ 5,500 fr.; que les objets non vendus destinés à la vente qui aura lieu à Leysin dans le courant de l'hiver en faveur de l'asile représentent une somme de plus de 1,100 fr.; et que les deux soirées littéraires et musicales des 13 et 14 courant ont produit ensemble 2,400 fr., soit un total d'environ 9,000 francs, dont il y aura à déduire les frais qui n'ont pas encore pu être entièrement réglés.

Le Comité de la vente saisit cette occasion pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leurs dons, leurs achats et leur bienveillant concours, ont contribué à ce résultat si satisfaisant et qui a dépassé son attente.

(Communiqué.)

Baromètre. — Un maximum barométrique d'une grande intensité s'étendait samedi sur le sud-ouest et le central de l'Europe, et avait son centre sur le versant du nord des Alpes.

— Avez-vous vu comme le baromètre est haut?

Telle était la question du jour. La plus grande hauteur à Neuchâtel s'est produite le 16, à 7 heures du matin, où le mercure a atteint 735mm3.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 16 décembre.

Une réception a été faite à M. Ruffy cet après-midi.

A la place de la Riponne, où une tribune a été élevée, M. Cherix, président du Grand Conseil, parle le premier. Après un éloge enthousiaste du nouveau conseiller fédéral, il l'invite à marcher dans la voie tracée par Victor Ruffy, son père, et par Ruchonnet. Ensuite il récrimine contre les journaux qui ont commenté sans bienveillance l'élection de M. Ruffy et, parlant des coups de sifflets poussés des tribunes, s'écrie :

« Vous pardonnerez ces manifestations indécentes et vous les oublierez, mais nous, Vaudois, nous avons été blessés dans nos sentiments les plus intimes par l'injure faite à notre représentant et nous nous en souviendrons. »

M. Boiceau parle ensuite pour souligner le fait que M. Ruffy est l'élu de l'unanimité de la députation vaudoise, et non celui de ses amis politiques seulement.

M. Ruffy remercie de la réception qui lui est faite; il dit qu'il marchera dans la voie de fédéralisme progressif adoptée depuis des années par son canton, où les questions fédérales ne divisent plus les partis dans le canton de Vaud, qui pourra être uni dans la plupart des problèmes à venir.

Paris, 16 décembre.

La *Petite République* dit avoir reçu de son correspondant de Pétersbourg la dépêche suivante :

« La police a surpris à Moscou, dans une maison isolée de la ville, une réunion de 80 nihilistes, parmi lesquels il y avait 8 femmes. A l'arrivée de la police et des cosaques, 5 nihilistes se sont brûlé la cervelle, 32 ont pu prendre la fuite, les autres ont été arrêtés. Des coups ont été échangés et 14 agents ont été assez grièvement blessés. Une grande agitation règne en ville. »

Paris, 16 décembre.

Le *Temps* dit que, lors des perquisitions faites chez Vaillant, rue Daguerre, on a trouvé des papiers à moitié calcinés qui contenaient des formules chimiques pour la fabrication des bombes et qui étaient de l'écriture de M. Paul Reclus.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Lucerne, 17 décembre.

Le projet de loi sur la réforme électorale a été repoussé par 11,010 non contre 8,950 oui; plus de 12,000 abstentions. La ville de Lucerne a accepté par 1949 contre 412.

Bruxelles, 17 décembre.

M. Bernaert a fait savoir hier au Conseil des ministres que, n'étant pas certain que la droite accepterait la représentation proportionnelle, il préférait se retirer dès mardi. On croit qu'il a voulu faire une pression sur la droite.

Paris, 17 décembre.

Dans une perquisition faite hier chez Stackelberg, sujet russe, ancien rédacteur d'une revue socialiste, des papiers et des brochures ont été saisis.

— Les gouvernements français et italien paraissent d'accord au sujet de l'indemnité que la France paiera aux victimes d'Aigues-Mortes et qui serait de 425,000 fr.

Moscou, 17 décembre.

Le bruit que la police aurait surpris un groupe nihiliste dans une ferme isolée paraît se confirmer. On dit que cinq nihilistes sont tués, une trentaine en fuite et cinquante arrêtés.

Madame veuve Julie Küffer née Monnier et ses enfants, Monsieur Fritz Küffer et ses enfants, Monsieur et Madame Claude Monnier et leurs enfants, Madame Lucie Chautems et ses enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Louis Fallet et leurs enfants, à Dombresson, Monsieur et Madame Henri Hurtig, à Neuchâtel, les familles Küffer, Monnier, Egg, Schopper, Schumacher et Hurtig, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère et oncle,

Monsieur Gottfried KUFFER,

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui dimanche, à onze heures quinze minutes du soir, après une longue et pénible maladie, dans sa 49me année.

Neuchâtel, le 17 décembre 1893.

Je remets mon âme entre tes mains, Tu m'as racheté, ô Eternel! Dieu de vérité.
Ps. XXXI, v. 6.

L'heure d'enterrement sera indiquée demain.

Domicile mortuaire : Boine 13.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS TARDIFS

Les Anciennes Catéchumènes

qui se réunissent au Collège des Terreaux, salle no 19, sont informés que leur réunion de mardi est renvoyée à plus tard à cause de la conférence de M. le professeur Bertrand, de Paris.

Un programme de la soirée en faveur de l'Asile de Leysin a été payé au-delà de sa valeur. Si c'est par erreur, on est prié de s'adresser au caissier de la vente, M. Borel-Courvoisier.

692 Oublié ou perdu, depuis 15 jours environ, un parapluie noir avec manche arrondi en boucle. Bonne récompense. S'adresser au bureau de la Feuille.

Café-brasserie Sottaz

GRAND MATCH AU LOTO

Aujourd'hui et jours suivants

Bourse de Genève, du 16 décembre 1893

Actions		Obligations	
Central-Suisse	—.—	3% féd. ch. def.	97 —
Jura-Simplon.	111.—	3½ fédéral . .	—.—
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots	107.—
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	519 —
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	— —
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	516 25
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	308 75
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	270 —
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	465 —

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.01	100.06
Londres. .	25.18	25.22
Allemagne	123.75	123.85

Argent fin en kilo	
Londres .	—.—
Hambour	—.—
Francfort	—.—
Esc. Genève 4 %	

Bourse de Paris, du 16 décembre 1893

(Cours de clôture)

3% Français.	98.17ex	Crédit foncier	1056 25
Italien 5% . .	82.45	Créd. lyonnais	771 25
Rus. Orien 5%	68.70	Mobilier fran.	—.—
Egy. unif. 4%	509.37	Suez.	2715.—
Ext. Esp. 4%	63 25	J. Mobil. esp.	—.—
Portugais 3%	19 75	Chem. Autrich.	640.—
Turc 4% . . .	22.77	Ch. Lombards	237 50
Hongr. or 4%	95 95	Ch. Méridion.	548 75
Actions		Ch. Nord-Esp.	112 50
Bq. de France	4190.—	Ch. Saragosse	153 75
Bq. de Paris.	—.—	Banq. ottom. .	599 37
Comptoir nat.	—.—	Rio-Tinto . . .	385 —

LA FEUILLE D'AVIS

est envoyée gratuitement jusqu'à la fin de 1893 à tous les nouveaux abonnés pour 1894.

PRIX D'ABONNEMENT :

	1 an	6 mois	3 mois
Prise au bureau, Fr.	6.—	3.20	1.80
Par la porteuse, en ville, Fr.	8.—	4.20	2.30
Par la poste, Fr.	9.—	4.70	2.60

Pour l'étranger (Union postale) : Un an, 20 fr.; 6 mois, 10 fr. 50; 3 mois, 5 fr. 50.

On peut s'abonner par une simple carte adressée au bureau du journal,

Rue du Temple-Neuf 3, Neuchâtel.

Les abonnés de l'étranger sont priés de régler sans retard, par mandat postal, le prix de leur abonnement, afin que l'envoi de leur journal ne subisse aucune interruption.

Imprimerie H. Wolfrath & Cie